

**Manuscrit 39 (K35)**  
**Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore Niépce**  
**23 mai 1826**

Monsieur,

J'ai reçu la chambre obscure en bon état excepté les/  
rideaux froissés et des taches au cuivre. Je reprendrai cet/  
instrument pour 95 francs<sup>1</sup>./

Je m'empresse de remettre aux diligences le verre mégascope<sup>2</sup>/  
et l'objectif de la chambre obscure./

1 Verre travaillé avec exactitude, pour mégascope <sup>3</sup>	10 <sup>f</sup> . <sup>c</sup> /	
1 Objectif de chambre obscure <sup>4</sup>		6 . /
	fr 16 . /	

L'emballage et 1 fr que j'ai payé à la Diligence pour/  
frais de bureau sont ici en déduction de la caisse que vous m'avez/  
renvoyée/

Reçu une chambre obscure reprise aux prix de	95 <sup>f</sup> . <sup>c</sup> /
Plus	
_____ 3 . /	
	98 . /

Je vous dois donc, 82 francs./

J'ai l'espoir que cet arrangement vous conviendra (j'aurais mieux/  
aimé que vous conserviez la machine). Enfin j'ai tout fait pour vous/  
être agréable, heureux si j'ai rempli mon but. Je suis,/

Monsieur,/

Votre très humble et très/  
dévoué serviteur./  
Vin<sup>t</sup> Chevalier aîné/  
Ing. Breveté/

Paris, le 23 mai 1826./

T.S.V.P.//

Le prix d'une lampe Pro-pneumatique<sup>5</sup> est de 25<sup>f</sup> .<sup>c</sup>/

Sur boîte d'accajou

35 . /

Nota. Cet appareil est bon, mais il demande quelques soins./

[A Monsieur/  
Monsieur Niépce,  
rue de l'oratoire N° 1<sup>er</sup>/](#)

<sup>1</sup> La chambre noire que Nicéphore avait acheté à Chevalier quelques mois auparavant (cf. Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore, 6 janvier 1826, ASR) ne lui convenait pas sans doute en raison de la trop faible luminosité des images qu'elle lui permettait d'obtenir. Il venait donc de la renvoyer afin d'être remboursé. Nicéphore ne conserva pas non plus le prisme mégascope, contrairement à ce qu'avait supposé Jean-Louis Marignier (cf. JLM p. 264-265 et note 5 p.462). En effet, une lettre inédite envoyée au cousin de Curley (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 16 juin 1826, BNF) nous apprend que Nicéphore renvoya à Chevalier le mégascope prismatique acheté en janvier. À la place, l'inventeur passa commande du mégascope lenticulaire évoqué ici.

<sup>2</sup> Le mégascope est une invention datant de 1780 due au chimiste et physicien français Jacques Charles (1746-1822). Il projetait dans une pièce obscure, par le biais d'une lentille convergente, en les agrandissant ou les diminuant, des corps non transparents comme les bas-reliefs, les gravures ou les médailles.

<sup>3</sup> Mégascope lenticulaire.

<sup>4</sup> Ce dernier était de 2 pieds de foyer (soit 65,5 cm).

<sup>5</sup> Sorte de chalumeau, cette lampe était destinée à Isidore (cf. BM p.739, note 2).

A Chalon-sur-Saône/

<Cachets postaux>

25 MAI 1826

P

<De la main de Nicéphore Niépce>

Répondu le 18 juillet 1826<sup>6</sup>/

en lui demandant de m'envoyer/

des Bésicles<sup>7</sup> avec monture en/

argent et écaille<sup>8</sup> ./.

---

<sup>6</sup> Document inconnu.

<sup>7</sup> **Bésicles** : Anciennes grosses lunettes (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

<sup>8</sup> Cf. Lettre de Vincent Chevalier à Nicéphore, 28 juillet 1826, ASR.